

questions au sujet de la gestion. Si cette question n'a pas été posée, le député pourrait peut-être l'inscrire sur la liste des questions à poser la prochaine fois que les hauts fonctionnaires du réseau comparaitront devant un comité parlementaire pour interrogation.

L'honorable député de Kenora-Rainy-River m'a interrogé sur l'augmentation des placements de l'État à l'égard du réseau national. Puis-je signaler qu'en plus de plusieurs chapitres de dépenses de peu d'importance, l'augmentation des immobilisations du gouvernement du Canada est surtout attribuable à deux chapitres importants. Le premier intéresse le chemin de fer de la baie d'Hudson, qui a été intégré au réseau de l'État. Il s'agit d'un montant de \$34,682,534.80.

M. Benidickson: Cela s'est fait depuis que le ministre actuel est en fonction ?

L'hon. M. Fleming: Oui, en 1958. Le second concerne le réseau des communications du Nord-Ouest, qui a été intégré au National Canadien. Il s'agit d'un montant de \$17,833,075.52.

M. Benidickson: Y a-t-il eu quelque augmentation analogue au cours des cinq dernières années?

L'hon. M. Fleming: Je me renseignerai à ce sujet, monsieur le président.

On a posé une question au sujet de l'emprunt du National-Canadien. Il me semble avoir déjà fait rapport à la Chambre à ce sujet. Le 15 mai dernier, la compagnie des chemins de fer Nationaux a émis pour 150 millions de dollars d'obligations à 5 p. 100. Elles ont été vendues, soit 60 millions venant à échéance en 1968 et 90 millions venant à échéance en 1977.

M. Benidickson: Monsieur le président, je crois avoir demandé le taux applicable.

L'hon. M. Fleming: Il y a eu un coupon à 5 p. 100. L'émission venant à maturité en 1968 a été vendue \$98.75, de façon à rapporter environ 5.18 p. 100. L'émission remboursable en 1977 s'est vendue \$98, de façon à porter environ 5.17 p. 100 d'intérêt jusqu'à échéance.

M. Benidickson: Le ministre me permettrait-il de poser une question au point où nous en sommes? Je sais par expérience que, lorsque le gouvernement s'occupait de montants considérables dont avait besoin le National-Canadien, il avait coutume de les garantir jusqu'au moment où le marché des obligations semblait propice pour que le National-Canadien s'adresse lui-même par les voies normales aux bailleurs de fonds pour obtenir des capitaux à plus long terme. Quelle serait la situation actuelle en ce qui concerne

les besoins prévus au bill, lesquels, sauf erreur, sont fixés dans la résolution à environ 348 millions de dollars? Quelles seraient les perspectives des douze prochains mois, si le National-Canadien ne parvenait pas à s'arranger sur le marché financier et à obtenir ses obligations à long terme? A quoi nous engageons-nous exactement en approuvant cette dépense du point de vue du taux d'intérêt?

L'autre question que je veux poser est celle-ci. A qui le ministre ou, alternativement, à qui le National-Canadien s'adresserait-il pour obtenir ces gros montants de capitaux? Je crois que la question est pertinente, en ce moment, car il nous faut tenir compte du marché actuel. Je n'ai pas eu l'impression que le ministre m'ait répondu de façon très appropriée cet après-midi, lorsque je lui ai fait bénéficier de ce qu'on a considéré mes propres chiffres, après avoir examiné l'offre du ministre visant un nouvel emprunt de 200 millions de dollars d'obligations du Canada dont on a besoin.

Et qu'en est-il du besoin de capitaux du National-Canadien? Est-il exact que, si cette compagnie avait besoin d'argent pour neuf mois et versait un taux d'intérêt nominal de 2½ p. 100 sur les obligations vendues avec escompte de 2 points, l'opération reviendrait à 8.2 p. 100 au contribuable devant payer 50 p. 100 d'impôts sur le revenu, en comparaison d'une offre du même montant pour neuf mois à parité?

L'hon. M. Fleming: Le député semble s'écarter bien loin du sujet dont nous sommes saisis et du véritable objet de l'interpellation qu'il m'a adressée. Il sait fort bien, j'en suis sûr, que les chemins de fer Nationaux empruntent du ministre des Finances.

M. Benidickson: Quand ils ne peuvent obtenir de fonds du public!

L'hon. M. Fleming: Cet usage est établi depuis longtemps. C'était sans aucun doute la coutume avant notre arrivée au pouvoir, parce que nous avons constaté à ce moment-là que le National-Canadien avait emprunté par l'entremise de celui qui m'a précédé dans mes fonctions actuelles,—le montant que je vais citer est d'ailleurs peut-être susceptible de rectification,—quelque chose comme 300 millions de dollars. Cette somme représentait la dette des chemins de fer Nationaux envers l'ancien ministre des Finances au moment où nous avons pris le pouvoir il y a deux ans. Voilà ce qu'il en est. La première instance à laquelle s'adresse le National-Canadien lorsqu'il souhaite contracter un emprunt est le ministre des Finances. Périodiquement, la compagnie s'adresse au marché des valeurs afin d'emprunter en émettant des obligations garanties par le gouvernement. Les chemins